



- Les Chatons



- Projet d'accueil

- Août 2018



Table des matières

Partie 1 : présentation générale du milieu d'accueil

1. Type d'accueil et contexte institutionnel
2. Mode de fixation de la PFP
3. Taux d'encadrement et qualification du personnel
4. ROI

Partie 2 : Projet éducatif

✓ L'accueil des familles

1. La familiarisation
2. Construire et (poursuivre) la relation de confiance
3. Les transitions et les passages

✓ L'accueil de l'enfant dans le respect de son rythme.

✓ L'enfant et ses besoins.

1. Le sommeil
2. L'alimentation
3. L'hygiène

✓ Le développement psychomoteur de l'enfant

- L'aménagement de l'espace
- Les activités

Partie 3 : Nos objectifs

- ✓ Préparer le premier accueil.
- ✓ Ajuster l'environnement, l'espace intérieur et extérieur.
- ✓ Donner une place active à l'enfant.

Partie 1 : présentation générale du milieu d'accueil

1. Type d'accueil organisé et contexte institutionnel :

La crèche les chatons est une crèche communale du département éducation et temps libre, qui accueille 48 enfants par jour. Ils sont âgés de 3 mois à 3 ans (et accueillis jusqu'à la rentrée scolaire qui suit leurs trois ans). Elle est composée de deux sections pour les enfants âgés de 3 à 18 mois et deux sections pour les enfants de 18 mois à 3 ans.

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h15 à 18h15. La crèche ferme trois semaines durant les mois de juillet et d'août et pendant les vacances scolaires d'hiver.

2. Mode de fixation de la participation financière parentale :

La Participation Financière des parents (PFP) est calculée selon les revenus mensuels nets cumulés des parents, conformément à l'arrêté du 27 février 2003 et à la circulaire de l'ONE en fixant les modalités d'application. Celle-ci doit obligatoirement être annexée au présent règlement.

La PFP couvre tous les frais de séjour, à l'exception des langes, des médicaments, des aliments de régime et des vêtements.

Les demi-journées sont comptabilisées à 60 % de la PFP normalement due.

Lorsque deux enfants d'une même famille sont pris simultanément en charge par un milieu d'accueil agréé et pour tout enfant appartenant à une famille d'au moins 3 enfants (dans ce cas, l'enfant porteur d'un handicap compte pour deux unités dans le calcul du nombre d'enfants faisant partie du ménage), la PFP due pour chaque enfant est réduite à 70%.

3. Taux d'encadrement et qualification du personnel

L'équipe des chatons se compose du personnel suivant :

- Une infirmière et une assistante sociale
- 14 puéricultrices
- Une cuisinière et 2 personnes pour l'entretien des locaux

Nous nous sommes engagés à construire une équipe performante et soudée et nous avons élaboré une charte d'équipe à cette fin.

Voici notre charte :

- Je suis adulte, autonome, responsable et je collabore avec tous mes collègues.
- Je suis attentif au partage quotidien de toutes les informations importantes à mes collègues
- Je solutionne les conflits en étant ouvert à la communication et en m'adressant directement à la personne concernée.
- Je sais communiquer avec respect de manière verbale et non verbale avec toute personne (enfant, parent, collègue)
- Je n'émet pas de jugement. Je reste professionnel et objectif.
- Je travaille en équipe. Je suis donc flexible et je consulte mes collègues pour toute décision (horaire, congés etc...)
- Je respecte le matériel, le rangement et le travail d'autrui.
- Je gère toute situation de manière positive et professionnelle.
- J'établis une relation de confiance avec l'enfant, le parent, mon collègue
- Je respecte les objectifs communs pour un meilleur accompagnement de l'enfant.
- Je suis capable de me remettre en question.

4. ROI

Voir annexe.

Partie 2 : Projet éducatif

✓ L'accueil des familles

1. Familiarisation :

La familiarisation c'est l'accueil de la famille.

Elle permet à la famille de découvrir les lieux dans lesquels l'enfant va évoluer et les personnes qui vont prendre soin de lui. C'est le moment de faire connaissance. Elle offre un temps d'information sur les habitudes de la famille et permet de travailler en continuité de ses pratiques.

C'est le début de la création de la relation de confiance.

Nous organisons deux semaines de familiarisation. Il est primordial de prendre son temps et d'accorder de l'importance à cette période clef pour une entrée en crèche en douceur.

C'est lors du rendez-vous d'inscription avec l'assistante sociale du milieu d'accueil que le premier jour de familiarisation est fixé. Il est normalement pris un lundi à 9h30 mais il peut être adapté aux besoins des familles. L'équipe des puéricultrices et les familles programment alors la suite de la familiarisation en fonction du rythme de l'enfant accueilli.

Pendant la première semaine, l'enfant est toujours accompagné d'un de ses parents. La section est présentée à la famille et le questionnaire des habitudes de l'enfant sera complété.

Lundi	9h30 – 10h	Temps de rencontre / jeux à la crèche avec le parent.
Mardi	De à	Temps de jeux à la crèche avec le parent
Mercredi	De à	Temps de jeux et premiers soins à la crèche par / avec le parent
Jeudi	De à 15 minutes seul	Temps de jeux/soins Première séparation
Vendredi	De à 30 minutes seul	Temps de jeux/soins Première séparation

Lors de la deuxième semaine, l'enfant commence à rester seul en crèche. A la fin de celle-ci, un questionnaire sera remis aux parents afin de récolter leur avis, leur ressenti sur l'entrée en milieu d'accueil de leur enfant.

Lundi	De à 30 minutes seul	Temps de jeux/soins Première séparation
Mardi	De à 45 minutes seul	Temps de jeux premiers soins à la crèche avec les puéricultrices
Mercredi	De à 2 h seul	Temps de jeux et premiers soins et premier repas à la crèche avec les puéricultrices
Jeudi	De à 3h30 seul	Temps de jeux/soins
Vendredi	De à 5h seul	Temps de jeux/soins

Cette période peut, selon la réaction de l'enfant ou le souhait des parents, être prolongée.

2. Construire et (poursuivre) la relation de confiance

2.1. Communication :

La qualité de la communication et du contenu de nos transmissions sont deux choses essentielles à l'instauration et au maintien de la relation de confiance entre la crèche et les familles.

Pour ce faire, nous utilisons différents outils.

Dans les sections de bébés, les puéricultrices complètent une feuille de rythme par jour et par enfant. Sur cette feuille, elles indiquent, à l'aide d'un code couleur, les activités des bébés pendant la journée. Ainsi, au moment du départ de l'enfant, il est très facile d'évaluer la journée qu'il a passé, d'en avoir une vue d'ensemble. Les parents pourront constater le temps que leur enfant a passé à jouer, dormir, pleurer, manger ou encore à être dans les bras.

En plus de cette fiche, les puéricultrices remplissent un cahier d'anecdotes. Il est d'abord rendu quotidiennement aux parents, le temps de la familiarisation. Ensuite, il est transmis aux parents une fois par mois.

Le matin, à leur arrivée, nous demandons aux parents de nous transmettre un certain nombre d'informations. Nous avons besoin de savoir si l'enfant a passé une bonne nuit, ce qu'il a mangé lors de son dernier repas, à quelle heure et en quelle quantité. Nous devons aussi savoir qui viendra chercher l'enfant et connaître son heure de départ approximative.

Toutes ces informations nous permettront de nous occuper au mieux de l'enfant et de prévoir ses besoins et ses envies pendant la journée.

Chez les grands, nous n'utilisons plus de feuille de rythme, ce dernier étant déjà bien souvent assez répétitif et similaire d'un jour à l'autre. Les puéricultrices prennent note sur une grille des informations transmises par les parents à l'arrivée de l'enfant. C'est cette même grille qui sera remplie au fil de la journée afin qu'au moment du départ, un retour complet puisse être fait.

Le cahier d'anecdote, lui, reste utilisé et transmis aux parents une fois par mois.

Il est important que les familles sachent que les professionnels des milieux d'accueil sont soumis au secret professionnel et ont un devoir de discrétion. Cela donne l'assurance aux familles qu'elles peuvent se confier sans risquer que les informations données à la crèche ne soient publiques.

2.2. Le lien entre la crèche et la famille :

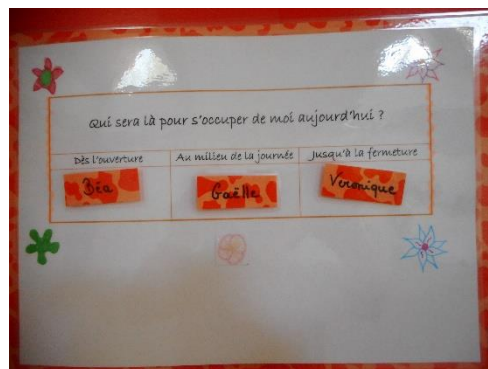
Afin de maintenir un lien entre la crèche et la famille, plusieurs outils ont été mis en place au sein de notre milieu d'accueil :

2.2.1. Le mur des familles :

Nous demandons à chaque famille de nous donner une photo, ou alors, nous faisons une photo nous-même. Nous l'affichons dans un cadre à hauteur des enfants dans leur section. Cela permet aux enfants d'avoir une image connue au sein de la section. Cela marque le fait que les enfants sont chez eux, qu'ils s'approprient l'espace. Cela leur donnera aussi la possibilité plus tard de nous présenter leur famille.

2.2.2. Horaire des puéricultrices :

Sur les portes d'entrée des sections un panneau indique quelles puéricultrices travaillent et à quelle heure elles arrivent. Par ce biais la famille sait qui va accueillir l'enfant et avec qui il terminera sa journée.



2.2.3. Panneau d'anniversaire :

Dans chaque section, les enfants ont leur photo sur laquelle est indiquée leur date d'anniversaire. Le jour J, l'enfant colle sa photo sur un panneau « gâteau » qui est accroché à l'entrée de sa section.

2.2.4. Poche à doudou et à tutu :

Les enfants ont accès à leur doudou et à leur tute (tétine) toute la journée, sans restriction. Ils sont indispensables pour rassurer l'enfant et le détendre. Ils pourront donc les garder près d'eux ou les laisser selon leur besoin et leur envie pendant la journée.



2.2.5. Fêtes :

La crèche organise deux fêtes par an. Une au mois de décembre et une au mois de juin. Les familles sont invitées à participer à un moment de rencontre conviviale. Cela permet des moments d'échanges plus informels. Cela facilite également les rencontres entre parents.

Bien sûr la participation aux fêtes n'est pas obligatoire et les enfants dont la famille n'est pas présente continueront à être pris en charge par les puéricultrices dans une section.

3. Les transitions et les passages

Toujours dans le souci de continuité et de construction du lien de confiance pour l'enfant, le moment de transition du matin est établi selon certaines règles. Cela permet à l'enfant d'avoir les mêmes repères chaque jour à son arrivée.

Le parent confie son enfant à la puéricultrice à la barrière de la section et n'y rentre pas afin de préserver l'intimité du reste du groupe. Cette règle est expliquée aux parents lors de la familiarisation.

L'enfant est, pendant son séjour en crèche, amené à vivre différents passages pour lesquels un accompagnement est défini.

3.1. Passage de la section des bébés vers la section des grands :

A environ 18 mois (selon l'évolution de l'enfant et la place dans la section des grands), les bébés de la section des tigroux passent dans la section des grosminets. Les bébés des aristochats passent quant à eux dans la section des chats bottés.

Une familiarisation est organisée pour ce passage.

1^{ère} semaine :

Lundi	9h30 à 10h	La puéricultrice des bébés accompagne le /les enfants qui passent. Pendant ce temps, une puéricultrice des grands va aider chez les bébés.
Mardi	9h30 à 10h	La puéricultrice des bébés accompagne le /les enfants qui passent. Pendant ce temps, une puéricultrice des grands va aider chez les bébés.
Mercredi	9h30 à 10h-10h30	La puéricultrice des bébés accompagne le /les enfants qui passent. Pendant ce temps, une puéricultrice des grands va aider chez les bébés.
Jeudi	9h15 jusqu'à l'heure du repas	La puéricultrice des bébés accompagne l'enfant chez les grands pour le rituel du matin et les activités. Pendant ce temps, une puéricultrice des grands va aider chez les bébés.
Vendredi	9h15 jusqu'à l'heure de la sieste	La puéricultrice des bébés accompagne l'enfant dans la section des grands. Elle y reste 30 minutes puis laisse l'enfant avec les puéricultrices des grands. L'enfant retourne dans la section des bébés pour sa sieste.

2^{ème} semaine :

Lundi	9h15 jusqu'à l'heure de la sieste	La puéricultrice des bébés accompagne l'enfant dans la section des grands. Elle y reste 30 minutes puis laisse l'enfant avec les puéricultrices des grands. L'enfant retourne dans la section des bébés pour sa sieste.
Mardi	9h00 jusqu'à la fin du repas	La puéricultrice des grands va chercher l'enfant chez les bébés. Ils restent dans la section des grands jusqu'à la fin du repas.
Mercredi	9h00 à la fin de la journée	La puéricultrice des grands va chercher l'enfant chez les bébés. Il reste jusqu'à la fin de sa journée.
Jeudi	Toute sa journée	Les parents déposent l'enfant chez les grands. Il y passe sa journée. Possibilité l'allonger la familiarisation si nécessaire.
Vendredi	Toute sa journée	Les parents déposent l'enfant chez les grands. Il y passe sa journée. Possibilité l'allonger la familiarisation si nécessaire.

3.2. Passage à l'école ou départ de la crèche :

Afin de préparer l'enfant à son départ de la crèche, une activité symbolique est mise en place dans la section des grands.

Un panneau représentant le chemin de l'école est affiché en section. Sur ce chemin est placé l'empreinte du pied de l'enfant (activité proposée à l'enfant lors d'un atelier peinture). Son pied est régulièrement avancé sur le chemin. Un rituel de départ est mis en place pour les départs à l'école.

Un souvenir sera remis à l'enfant et une activité spéciale sera organisée, l'enfant pourra aussi retirer son pied du chemin afin qu'il comprenne qu'il quitte la crèche et part à l'école.

3.3. Passage des puéricultrices d'une section à une autre :

Etant donné que la crèche vient de démarrer, chaque équipe de section se construit et met en place ses pratiques, son organisation en fonction de l'âge des enfants accueillis.

Pour cette raison, nous ferons le bilan du fonctionnement des équipes et de la nécessité ou non de faire tourner les puéricultrices de la section des bébés vers la section des grands et la fonction de volante. Cette évaluation du travail sera faite à partir du mois de janvier 2019. Si un changement est prévu il ne se fera pas avant avril 2019.

3.4. Passage de la puéricultrice volante dans les sections et sa fonction:

La puéricultrice volante preste un horaire 8h30-16h30.

Tant qu'il n'y pas de besoin spécifique, la puéricultrice volante passe la journée complète dans une section et change de section chaque jour.

En cas d'absence d'une puéricultrice, elle la remplace dans la section en gardant son horaire, l'horaire de la puéricultrice absente est alors assuré par une collègue de sa section.

En cas d'absence de plus d'une semaine d'une même puéricultrice, la volante reprendra son horaire.

✓ L'accueil de l'enfant dans le respect de son rythme

L'enfant n'a pas de notion du temps, il se construit au quotidien au travers de ses expériences.

Il est donc important de parler du respect du rythme de l'enfant.

Grand objectif repris dans les projets des milieux d'accueil mais qui ne prend tout son sens que lorsqu'il est appliqué au quotidien dans toute la vie en crèche de l'enfant. On respecte donc les besoins de l'enfant selon son horaire et son évolution propre.

- Heures d'arrivée :

Le parent a la possibilité de déposer son bébé le matin à l'heure qu'il veut en fonction du sommeil de son enfant. Dans l'organisation de la crèche, on demande au parent de prévenir avant 9 heures si son enfant ne vient pas.

Dans les sections de grands, on met en place une journée type composée de repères et de rituels. Dès lors, nous demandons que les enfants soient présents pour 9h au plus tard.

- Heures de départ :

Il est demandé aux parents le matin une heure de départ approximative (au plus tard 18h15) toujours dans le souci de pouvoir respecter les besoins de l'enfant selon son rythme.

- Respect du rythme dans les besoins :

L'enfant dort quand il a sommeil peu importe l'heure (sauf arrivée imminente du parent, d'où l'importance de connaître l'heure de départ).

Si l'enfant dort lorsque l'on vient le chercher, le parent peut choisir de le laisser dormir. Il sera ensuite contacté au réveil de son enfant.

Chez les grands, le moment de sieste est proposé à chaque enfant.

Si un enfant ne s'endort pas ou se réveille après une courte période, une activité calme lui est proposée dans son lit afin qu'il puisse malgré tout se reposer.

Il quittera ensuite le lit selon son rythme pour reprendre ses activités.



L'enfant mange quand il a faim.

Plusieurs services sont proposés. Les sections appellent la cuisine par le parlophone. On leur apporte les repas en fonction des besoins. Chez les grands, le service des repas est proposé à l'ensemble du groupe sauf lorsqu'un enfant est en sieste. Il mangera alors à son réveil.

- Mise en place de rituels et de repères :

Les rituels permettent de rythmer la journée. Ils sont rassurants pour l'enfant (rituel d'accueil du matin, rituel du repas, de la sieste.)

Tout est mis en place et proposé à l'enfant mais c'est lui qui choisit ce à quoi il participera ou non.

Les habitudes de l'enfant à la maison seront autant que possible respectées (ex : un enfant s'endort dans les bras...). Ce sont ses repères à lui qui lui permettent de renforcer sa confiance sa sécurité affective.

- Le départ à l'école :

Le rythme de l'enfant sera également respecté lors de l'approche de l'entrée à l'école. L'apprentissage de l'acquisition de la propreté ne sera pas accéléré ni précipité pour cette raison.

L'enfant a le droit de rester à la crèche jusqu'à la rentrée scolaire (après les vacances d'été, de Noël ou de Pâques) qui suit son anniversaire des 3 ans.

✓ L'enfant et ses besoins

1. Le sommeil

Le sommeil est indispensable à la croissance et au développement du système nerveux de l'enfant et de sa mémoire.

D'où l'importance de respecter le sommeil de l'enfant dans son rythme propre à lui et donc de connaître ses habitudes, ses signes de fatigue, ses rituels.

Et donc l'enfant sera mis au lit selon ses besoins et ne sera pas réveillé (sauf si le parent le demande à son arrivée. Afin de favoriser le sommeil de l'enfant, des règles générales sont appliquées pour tous :

- La température de la chambre est de 18 à 20°
- L'enfant dort dans le lit couché sur le dos, en veillant à sa sécurité, donc aucun objet ou couverture ou drap qui pourrait recouvrir sa tête. Il pourra évidemment être accompagné de son doudou ou objet transitionnel.
- Pénombre dans la chambre pour favoriser l'endormissement mais pas noir complet pour assurer la surveillance.
- Pas d'emmaillotage.



2. L'alimentation

Respect du rythme, des habitudes et de l'appétit de l'enfant sont les objectifs pour répondre aux besoins de l'enfant.

Le repas est un moment privilégié et individuel, moment auquel la puéricultrice consacrera le temps et l'attention nécessaire au besoin de l'enfant.

2.1. Alimentation au lait maternel :

Les parents apportent le matin les quantités de lait nécessaires pour la journée. Les biberons seront donnés à l'enfant en fonction de ses besoins. Une quantité de lait supplémentaire sera toujours disponible au congélateur au cas où l'enfant en aurait besoin.

Les règles de conservation du lait maternel sont appliquées ainsi que les règles d'hygiène pour la manipulation de celui-ci. L'appétit de l'enfant est respecté, les restes de lait seront systématiquement jetés.

2.2. Alimentation au lait artificiel :

Une marque de lait est fournie par la crèche.

Pour tous les autres laits, le parent apporte la boîte fermée à la crèche.

Les règles d'hygiène pour la préparation des biberons et le nettoyage de ceux-ci sont appliquées.

2.3. La diversification alimentaire :

Elle est mise en route à la maison avec les parents et poursuivie en crèche à leur demande. En effet, toute nouvelle étape est démarrée par le parent. Il est dès lors important de bien dialoguer avec le parent pour pouvoir être dans la continuité à la crèche.

Pour le repas de légumes, le même légume sera donné à l'enfant durant toute la semaine pendant 4 semaines (donc en tout 4 légumes différents). Le parent sera informé du légume servi la semaine qui suit.

Par la suite, l'enfant recevra un légume différent chaque jour en fonction du menu en vigueur.

La matière grasse est ajoutée crue dans l'assiette.

La proportion légume pommes de terre est de 50/50.

La viande ou le poisson sera ajouté après que le parent l'ait introduit à la maison (à partir des 6 mois de l'enfant).

La texture du repas sera adaptée à l'âge de l'enfant. Elle évoluera de mixé, à écrasé ensuite en morceaux et séparé afin que l'enfant puisse identifier le goût des aliments.

La boisson proposée aux enfants est l'eau. Du robinet.

Tout régime à appliquer doit être signalé par le parent et justifié par un certificat médical.

Pour le repas de fruits, il sera composé de fruits frais et mixés pour les bébés.

Chez les plus grands, les fruits seront présentés en morceaux accompagnés de pain et d'un produit laitier 2 fois par semaine. Ce dernier ne sera introduit qu'à partir des 18 mois de l'enfant.

2.4. Préparation et commande des repas :

Les repas sont préparés par la cuisinière dans la crèche.

Les légumes et les fruits sont frais et exceptionnellement surgelés.

Les menus sont établis sur 4 semaines et affichés pour les parents.

Les puéricultrices notent les repas dont elles ont besoin pour la journée sur le tableau blanc à l'extérieur de la section. La cuisinière prépare les repas demandés et les servira en section à la demande des puéricultrices à partir de 10h.



2.5. Rituel et autonomie pour le repas des grands :

Le rituel mis en place pour le repas chez les grands est le suivant :

- Menu du jour avec photos collées par les enfants sur le panneau ad hoc
- Se laver les mains
- Mettre les bavoirs
- Aller à table
- Chanter à table la chanson du repas
- Manger : L'autonomie de l'enfant est privilégiée, il mange seul même si c'est avec les mains. On lui apprend progressivement à se servir de la cuillère.
- Débarrasser son assiette sur le chariot
- Se laver les mains et le visage avec le gant de toilette
- Mettre le gant de toilette dans le bac à linge

3. L'hygiène

3.1. Les changes :

Ils sont effectués régulièrement au cours de la journée, en respectant la sécurité, l'intimité et l'hygiène de l'enfant, ainsi que l'hygiène du matériel utilisé. L'utilisation de l'eau et du gant de toilette est d'application.

Les crèmes utilisées lors du change sont le dermocrème et l'inotyol.

Les soins nécessaires sont effectués aux enfants :

Mouchage, soins de nez avec du sérum physiologique, lavage du visage après les repas à l'eau.

3.2. L'hygiène du matériel et des locaux :

- Le nettoyage des locaux est effectué par le personnel d'entretien selon un planning établi.
- Le matériel (coussins de change, tables, coussins, tapis, jouets) est également entretenu selon un planning de fréquence établi en y mentionnant la personne responsable de cet entretien. Les produits à utiliser sont expliqués et connus du personnel.



3.3. L'hygiène du personnel :

Les règles d'hygiène suivantes sont d'application pour le personnel :

- Cheveux attachés
- Pas de faux ongles, pas de vernis
- Pas de bijoux aux poignets, aux doigts, boucles d'oreilles sécurisées
- Tabliers et chaussures spéciales pour le travail
- Le lavage des mains est appliqué selon une technique correcte et effectué entre chaque change et soin d'enfant, avant de donner les repas aux enfants.

✓ Le développement psychomoteur de l'enfant

1. L'aménagement de l'espace :

1.1. Dans les sections :

Dans chaque section des coins fixes sont présents. Par coin, nous entendons une partie de l'espace aménagé par thème. Ces coins sont accessibles toute la journée et ne sont jamais déplacés. Cela permet aux enfants de tester, jouer, découvrir à plusieurs reprises les mêmes jeux, les mêmes activités. Cela lui permet de trouver de la redondance dans ses journées et lui donne la possibilité d'apprendre en faisant des essais. Cela a aussi l'avantage de favoriser la sécurité affective de l'enfant. Il aura la certitude de retrouver des repères lors de son entrée dans la section.

1.1.1. Concrètement chez les bébés il y a :

- Un coin doux. : Fait de tapis et de coussins, il permet un moment de douceur. L'enfant peut s'y réfugier à l'écart du groupe, s'y allonger ou câliner les coussins et peluches qui s'y trouvent.



- Un coin moteur. Il est composé de modules de psychomotricité, il permet aux enfants de grimper, faire des roulades, etc.



- Un coin symbolique. Il est composé d'une dinette ou de garage, de poupée ou de déguisement, etc. Il permet aux enfants d'imiter les adultes.
- Un coin sensoriel. C'est un ensemble de coussins et de tissus de différentes textures et de différentes matières. Il permet l'exploration du sens du touché.



- Un espace sommeil composé de deux chambres est prévu par section.



1.1.2. Chez les plus grands :

- Un coin doux. : Fait de tapis et de coussins, il permet un moment de douceur. L'enfant peut s'y réfugier à l'écart du groupe, s'y allonger ou câliner les coussins et peluches qui s'y trouvent. C'est aussi dans le coin doux que se fait le bonjour d'accueil le matin en chanson.



- Un coin bibliothèque. Les livres sont à disposition dans une bibliothèque basse afin que les enfants puissent aller les chercher et ranger. Il est important de permettre aux enfants la libre manipulation du livre. Le goût de la lecture s'acquiert tout petit. C'est aussi grâce aux histoires que l'enfant développe son imaginaire et son vocabulaire.



- Un coin moteur. Il est fait de modules de psychomotricité. Il permet aux enfants de grimper, faire des roulades, etc. Il s'adapte aux besoins des enfants plus grands.



- Un coin symbolique. Il est composé d'une dinette, d'un magasin, de déguisements et de poupées. Il a, tout comme chez les plus petits, l'objectif de permettre aux enfants d'imiter les adultes.



- Un coin repas. Pour laisser le plus de place possible au jeu dans la section, le coin repas se trouve dans la salle d'accueil.



- Il y a une salle de bain par section. Dans celles des grands, des petites toilettes et des éviers à hauteur d'enfant ont été installés.



- Un espace sommeil composé de deux chambres est prévu par section.



Les puéricultrices, dans toutes les sections ont pour objectif d'accompagner les enfants dans leurs jeux, leurs découvertes. Pour ce faire, elles veillent à se répartir dans l'espace, pour sécuriser par leur présence et leurs regards la plus grande surface possible. Elles seront également attentives à ce que l'une d'elles soient toujours, ou presque, à hauteur des enfants et disponible.

Les jeux sont librement accessibles et rangés en petit nombre dans des bacs transparents qui permettent aux enfants d'identifier leur contenu.



1.2. La salle d'accueil :

La salle d'accueil est composée de coins repas pour les grands. Elle offre aussi une importante surface de jeux pour utiliser les vélos ou les pousseurs. Elle permet de scinder le groupe d'enfants ce qui apaise les tensions. Les plus grands y sont accueillis le matin avant de pouvoir intégrer leurs sections qui sont entretenues quotidiennement.



1.3. La salle de psychomotricité :

Au premier étage nous avons une salle de psychomotricité. On y trouve une piscine à balles, un double miroir, des modules, des mousses, des briques de cartons et des tapis. Tout comme la salle d'accueil, elle permet de diviser le groupe et de passer du temps avec un petit nombre d'enfant. Elle répond aux besoins moteur des enfants.



1.4. L'espace extérieur :

Quand le temps le permet, les enfants profitent de notre espace cours et jardin qui entoure la crèche.



2. Les activités :

- La journée des enfants est remplie d'activités. En effet, tout jeu, toute découverte est une activité. Pendant la journée, les puéricultrices proposent des activités spécifiques aux enfants. L'enfant choisira de poursuivre son jeu libre ou de participer à l'activité proposée. Une activité n'a jamais pour finalité une production ou un résultat. Elle permet de répartir le groupe, elle cherche à susciter l'intérêt ou la curiosité. Elle permet d'apprendre, de s'amuser ou encore d'expérimenter.
Les puéricultrices portent une attention particulière à accompagner les enfants pendant l'activité et à mettre des mots sur ce qu'ils font. Elles sont aussi attentives à l'intérêt du groupe et font évoluer l'activité pour faire renaître l'enthousiasme.
- La crèche a un partenariat avec la bibliothèque communale. Une conteuse viendra donc régulièrement pour organiser une activité spécifique autour du livre, et ce dans chaque section.

Partie 3 : Nos objectifs

✓ Préparer le premier accueil

Nous souhaitons, pour les trois prochaines années, réfléchir au premier accueil des familles. Le premier contact avec les familles se fait en crèche par le biais de l'inscription avec l'assistante sociale. C'est lors de ce premier rendez-vous qu'une visite de la crèche sera proposée. Durant cette visite, les parents auront l'occasion de voir le local poussette, le bureau, la salle d'accueil, les sections à travers leurs vitres, la cuisine et la salle de psychomotricité. C'est à ce moment-là aussi qu'est fixé le premier jour de familiarisation.

Ensuite nous voulons travailler la familiarisation. Actuellement nous avons décidé de ne pas fixer d'horaire d'arrivée à l'avance mais bien un canevas de déroulement des semaines. L'objectif est de s'adapter autant que possible aux besoins des familles et de réfléchir chaque jour à la familiarisation du lendemain. Nous souhaitons aussi que les premières fois en crèche soient accompagnées d'un parent. Nous proposerons donc aux parents, de donner un repas à leur enfant et de lui prodiguer un soin dans la salle de bain de la section.

C'est aussi lors de la familiarisation que les règles de vie de la crèche seront expliquées aux familles. Nous voulons que le parent soit informé de la façon la plus complète possible et ce pour éviter les doutes générateurs d'angoisse. La deuxième semaine nous permet d'accueillir l'enfant en douceur. Notre principe est d'allonger chaque jour son temps de présence afin que sa première longue journée se passe le plus sereinement possible.

✓ Ajuster l'environnement, l'espace intérieur et extérieur.

Chaque aménagement de section doit être pensé et adapté aux besoins et capacités des enfants la fréquentant. Des coins fixes sont prévus pour toutes les pièces de vie.

Nous privilégions le respect du rythme des enfants, tant pour leurs besoins de sommeil et de repas que pour les activités qui leurs sont proposées et les jeux qui sont mis à leur disposition.

✓ Donner une place active à l'enfant.

Dans notre crèche nous souhaitons que l'enfant soit pleinement acteur de ses journées. Nous devons nous adapter à lui, apprendre à le connaître et à le comprendre. Cela lui permet d'entreprendre les découvertes qui l'aident à grandir dans les meilleures conditions possibles.

Les jeux sont à disposition des enfants dans des bacs transparents accessibles tout le temps. Les coins fixes leur offrent la possibilité d'y faire des activités tout au long de la journée. En plus de cela, les puéricultrices proposent des activités particulières que l'enfant choisit ou non de faire.

Chez les plus petits, nous veillons à ne pas mettre l'enfant dans une position qu'il ne maîtrise pas et qu'il n'a pas acquis seul. Nous mettons en place des rituels qui rythment la journée mais qui ne sont pas imposés.

Toute la journée, les puéricultrices accompagnent les enfants dans les activités et expériences et mettent des mots sur ce que les enfants font et les encouragent à l'aide d'un vocabulaire adapté et riche.